



**COMPTE-RENDU RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR DU 09/12/2022.**  
**Club-House du Club de Changé à 20h00.**

<b><u>COMITÉ DIRECTEUR</u></b>		
<b>Présents</b>		
BRANGIER Bernard	Club de Changé	Président CD
HERVÉ Florian	Club de Laval	Vice-Président CD
COLIN Alain	Club de Meslay-du-Maine	Trésorier CD
BERNARD-DROUET Patrick	Secrétaire Club de Mayenne	Secrétaire CD
BENOIST Eric	Club de Changé	Secrétaire-Adjoint CD
BELLUAU Emmanuel	Club de Meslay-du-Maine	Membre
GENIN Frédéric	Club de Changé	Membre
GENDRY Fabien	Président Club de Mayenne	Membre
HATTE Christophe	Président Club du Genest-St-Isle	Membre
SALMON Eric	Club du Genest-St-Isle	Membre
SAUVAGE Anthony	Club de Changé	Membre

<b><u>PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DE CLUBS INVITÉS</u></b>		
COLIN Marie-Pierre	Présidente Club de Meslay-du-Maine	Présente
DUPUY-SALLE Christophe	Président Club de Laval	Absent (excusé)
GENDRY Fabien	Président Club de Mayenne	Présent
GESBERT Sébastien	Président Club d'Evron	Absent (excusé)
GUERRIER Norbert	Président Club de Gorron	Absent (excusé)
GUILMARD Elisabeth	Présidente Club du Horps	Absente
HATTE Christophe	Président Club du Genest-St-Isle	Présent
MARSOLLIER Sylvain	Président Club de Château-Gontier	Absent
MORAN Stéphanie	Présidente Club de Changé	Absente (excusée)

**L'ensemble du Comité Directeur étant présent, la séance débute à 20h20.**

**ORDRE DU JOUR**

**1° - ORGANISATION TROPHÉE DÉPARTEMENTAL DES MIXTES.**

**Date** : le Trophée départemental des mixtes sera organisé le **samedi 1er avril 2023** avec une ouverture du Greffe à 14h.

Le Club de Changé s'est proposé de l'organiser avec l'aide du Club de Laval. Reste à trouver sous quelle forme. Probablement sous forme d'envoi de bénévoles. Mais, dès lors que ce tournoi est organisé sous l'égide du Comité départemental, il serait souhaitable que chaque club inscrit envoie 2 ou 3 bénévoles afin de participer à l'installation du matériel, soit une douzaine de personnes pour 5 clubs. **Merci aux Clubs concernés de nous informer de leur présence dans les meilleurs délais.**

Par ailleurs, la date limite des inscriptions est fixée à 8 jours avant soit au **vendredi 24 mars 2023.**

**Tarifs** : les inscriptions seront totalement gratuites pour les archers ainsi que pour les Clubs. En contrepartie, s'il y a une buvette organisée par le Club hôte, les recettes de celle-ci reviendront en totalité à celui-ci.

**Ciblerie** : s'agissant d'un tournoi départemental, la ciblerie sera à la charge du Comité départemental.

**Récompenses** : compte-tenu du nombre de catégories représentées à ce tournoi (4) et des podiums à récompenser (3 par catégorie), 24 médailles seront à prévoir (1 pour chaque archer).

**Mandat** : le mandat sera rédigé en temps et heure par le Comité départemental.

**Arbitres** : s'agissant d'un tournoi officiel, il sera proposé aux arbitres stagiaires du département d'arbitrer dans les conditions réelles, encadrés par 1 ou 2 arbitres officiels.

**Tournoi national** : les équipes mixtes sélectionnées après le tournoi départemental participeront au tournoi national qui aura lieu les **samedi 27 et dimanche 28 mai 2023** en Région parisienne. Pour fixer les modalités de ce déplacement, une réunion du Comité directeur est programmée le **vendredi 7 avril 2023**. Mais il paraît difficile que le CD 53 participe aux frais de déplacement et d'hébergement dès lors qu'il ne le fait pas pour les autres Championnats de France.

## **2° - FORMATIONS.**

**Calendrier** : le calendrier des formations du 1er semestre 2023 a été arrêté en fonction des disponibilités de Franck CADORET et de Stéphane AIRAUD :

- samedi 21 janvier 2023 (Franck). Attention : tournoi multi-départs de Changé ;
- samedi 11 février 2023 (Stéphane). Attention : championnat régional jeunes à La Baule ;
- samedi 25 mars 2023 (Franck) ;
- samedi 22 avril 2023 (Stéphane).

Les fiches d'inscription à ces formations seront adressées aux Président(e)s des Clubs dès que possible.

Par ailleurs, il a été posé la question de savoir s'il pourrait être organisé des formations en mai et juin 2023. La réponse est non à l'unanimité, compte tenu des tournois extérieurs (débutants et sélectifs) ayant lieu les week-end pendant cette période.

**Ouverture des portes de la salle de Changé** : à l'occasion des séances de formation, ce sont deux archers du Club de Changé qui se chargent de l'ouverture et de la fermeture des portes de la salle et qui sont donc présents toute la journée. Il se pose la question de leur repas du midi qui est jusqu'à présent réglé par le club de Changé.

Il est décidé que, dorénavant, ces frais de repas seraient pris en charge par le Comité départemental, avec effet rétroactif au **1er septembre 2022**, pour un tarif raisonnable maximum de **10 €**, sur présentation de justificatifs et uniquement les jours où il n'y a pas d'archers du Club de Changé les après-midi.

## **3° - CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL TAE 2023.**

Le championnat départemental TAE sera organisé par le Club du Genest-St-Isle le **dimanche 11 juin 2023**. Ce tournoi sera couplé avec un tournoi débutants le **samedi 10 juin 2023**.

## **4° - TENUES DES ARCHERS EN TOURNOI.**

Pour tenir compte de la dernière info du Comité National des Arbitres, dès à présent, le jean ou le legging sont autorisés sur les tournois sélectifs, sauf en beursault. En revanche, pour les championnats départementaux, régionaux et nationaux, la tenue blanche ou de club est obligatoire.

Par ailleurs, les mandats devront porter la mention « tenue conforme au règlement ».

## **5° - CALENDRIER DES CANDIDATS ARBITRES.**

Le calendrier des arbitres incluant les arbitres stagiaires va être adressé aux arbitres et Président(e)s de Club dès que possible.

## 6° - QUESTIONS ET INFOS DIVERSES.

A l'heure de cette réunion, le nombre de licenciés du département s'élève à 310 au lieu de 332 pour la saison précédente. Mais il y a encore quelques inscriptions en cours de validation.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.**

A Changé le 5 janvier 2023.

Bernard BRANGIER Président du Comité départemental	Patrick BERNARD-DROUET Secrétaire du Comité départemental
	